

Réunion du 24 juin 2019

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 74

Nombre de votants : 81

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre juin à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes et MM Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, Michel LAURIO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Nadia BEAUSSART (suppléante d'Hervé LAFITTE), Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Michel CAMDESSUS, Anthony BERBEL, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, François MATEOS, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Jean-Pierre BOUNINE, Yves DARRIGRAND, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Louis-Philippe DUPOUY, Jean-Louis GROUSSET, Geneviève GUICHEMERRE, Emmanuel HANON, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAREAU, Jean-Jacques SENSEBE, Jérôme TOULOUSE, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Daniel BIROU, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS** : Mmes et MM. Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET, David CRABOS, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Hervé LAFITTE, Daniel BOULIN (pouvoir à M. Francis LARROQUE), Dominique TOUYA, Michel JESER, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Gilbert AURRIAC, Bruno CIOSSE, Patrice LAURENT (pouvoir à M. Jacques CASSIAU-HAURIE), Jeanne LUGA, Olivier MOUNOLOU, Joëlle BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. Jean-Pierre BOUNINE), Luis Miguel CONEJERO (pouvoir à M. Yves DARRIGRAND), Christine LABORDE, Jacques LABORDE (pouvoir à M. Jean-Jacques SENSEBE), Jeanne LAMAZERE (pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Anne-Marie LATASTE, David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET).

**SECRETAIRES DE SEANCE** : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

**RAPPORT N° 8 : PARTENARIAT ENTRE LE PAYS LACQ ORTHEZ BEARN DES GAVES  
ET LE CENTRE REGIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE (CRPF) :  
ACTION DE DEVELOPPEMENT DE LA FORET LOCALE - ANNEE 3  
(2019-2020)**

**Rapporteur** : M. Jean-Pierre DUBREUIL

Le Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves (LOBG) s'est engagé dans une action triennale en faveur de la valorisation de la forêt privée et de la ressource bois.

L'ADFL (action de développement de la forêt locale) vise à structurer la gestion de la forêt privée grâce à un soutien à la fois technique et organisationnel destiné aux propriétaires forestiers : diagnostics et préconisations réalisés par un animateur forestier, soutien à l'organisation collective des propriétaires par leur regroupement au sein d'associations, etc.

Par ailleurs, le déploiement de cette action à l'échelle du Pays LOBG est inscrit au sein du Plan Climat Air Énergie du Territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez (2017-2022).  
- Forêt (action 5) : encourager la remise en gestion des forêts privées et soutenir la valorisation de la ressource bois (cf. Avis de l'État publié au Journal officiel de la République française n° 150 du 29 juin 2016 sur le PCAET de la Communauté de communes de Lacq-Orthez).

La mise en œuvre de ce programme a débuté en avril 2017, à l'échelle du Béarn. Pour mener à bien ces actions, des animateurs employés par le CRPF sont intervenus sur le territoire du Pays LOBG. Un comité de pilotage s'est tenu le 14 février 2019 et a dressé le bilan de l'action pour la seconde année et les actions prévues pour la dernière année de l'action.

Pour l'année 3, échelonnée d'avril 2019 à fin mars 2020, les dépenses d'animation et de communication de l'action s'élèvent à 93 030 €.

Ainsi, le plan de financement est le suivant :

Conseil Départemental .....	25 000 €
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine.....	21 000 €
CC des Luys en Béarn .....	4 100 €
CA Pau Béarn Pyrénées .....	4 100 €
CC Nord Est Béarn.....	4 100 €
Pays LOBG.....	4 100 €
CRPF.....	26 330 €
Propriétaires forestiers .....	4 300 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **de valider** la poursuite de ce programme d'actions sur le territoire du Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves,
- **de procéder** à une inscription budgétaire (budget annexe Pays) à hauteur de 4 100 € en décision modificative,
- **d'autoriser** son Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de ces actions.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,

  
  
**Jacques CASSIAU-HAURIE**



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 26/06/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 26/06/2019